

Rapport financier 2023



LE MOT DE LA TRESORIERE

L'année 2023 se conclue dans les comptes par un bénéfice de 208 778 €.

Les grandes variations de nos comptes sont liées à la décision prise par le Ministère de Affaires Etrangères du Luxembourg de verser directement aux Philippines les fonds qu'il faisait précédemment transiter par Caméléon Association France. Ce choix impacte certains comptes et ratio comme vous pourrez le lire dans ce rapport.

Cette décision ne remet cependant pas en cause le bon équilibre économique et financier de l'association qui conserve des fonds propres toujours en augmentation et une très bonne trésorerie. Par ailleurs, le fonds de roulement net, c'est-à-dire la somme dont dispose l'association pour payer ses fournisseurs, ses employés, l'ensemble de ses charges de fonctionnement et ses futures actions, en attendant de toucher les fonds à venir enregistrés dans les créances, est largement supérieur aux besoins exprimés dans les dettes.

Pour les autres sources de financement, nous continuons une collecte active tant sur les financements publics que privés. Les fonds en provenance de la générosité du public sont en légère hausse cette année et les parrainages sont toujours bien présents.

Que tous soient remerciés pour leur soutien fidèle et continu à Caméléon, au profit de l'aide apportée aux enfants victimes d'abus sexuels.

Nous avons été accompagnés cette année par un Directeur Administratif et Financier en temps partagé qui a permis la bonne application de notre comptabilité analytique, et la constitution avec l'ensemble des l'équipes salariées et bénévoles d'un dossier de révision comptable de grande qualité, dédié à cette clôture.

Qu'ils en soient tous remerciés !

Laurence Desfoux, Trésorière

BILAN 2023

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	16 296	16 296	-	-
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 110	1 110	-	-
Autres immobilisations corporelles	27 521	20 590	6 931	6 833
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP et autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
Total I	51 527	37 996	13 531	13 433
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	716 571		716 571	992 350
Divers				
Valeurs mobilières de placement	461 188		461 188	455 422
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 200 260		1 200 260	1 081 148
Charges constatées d'avance	4 830		4 830	4 182
Total II	2 382 848	-	2 382 848	2 533 102
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 434 375	37 996	2 396 379	2 546 534

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	215 444	215 444
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	215 444	215 444
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	200	200
Autres réserves		
Report à nouveau	700 681	523 982
Excédent ou déficit de l'exercice	208 778	176 699
Situation nette (sous-total)	1 125 103	916 324
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	1 125 103	916 324
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	109 823	343 005
Total II	109 823	343 005
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 000	
Total III	8 000	-
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 757	26 223
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	99 988	61 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	210 794	256 728
Produits constatés d'avance	830 913	942 678
Total IV	1 153 453	1 287 205
Ecart de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 396 379	2 546 534

EQUILIBRES BILANTIELS

Total de Bilan : 2 396 379 €

L'actif du bilan 2023 est marqué par la baisse des autres créances et par un solde des disponibilités en hausse.

Les autres créances sont en baisse de 276 k€. En effet le MAEE du Luxembourg a décidé dans le courant de l'année que les fonds versés à CHL ne devaient désormais plus transiter par Caméléon France avant d'être reversés à Caméléon Philippines. Ainsi, sur l'exercice 2023, l'intégralité des fonds ont été versés directement par CHL à Caméléon Philippines ce qui a donc impacté à la baisse les autres créances du fait de l'annulation de la créance constatée en 2022 de 600K€. Par contre la dernière tranche AFD de 400 000€ apparaît en créance dues.

Le passif est marqué par la hausse du report à nouveau puisque que le résultat de 2022 y a été intégré, et la baisse des fonds dédiés.

La valeur de l'actif circulant (2.4 M€) est bien supérieure à celle des dettes à court terme (1.1 k€). Le fonds de roulement net, c'est-à-dire la somme dont dispose l'association pour payer ses fournisseurs, ses employés, l'ensemble de ses charges de fonctionnement et ses futures actions, en attendant de toucher les fonds à venir enregistrés dans les créances, est largement supérieur aux besoins exprimés dans les dettes.

La capacité de l'association à financer son fonctionnement est donc assuré.

FINANCEMENT ET BIENS STABLES D'INVESTISSEMENT (FRI)

Les investissements réalisés les années précédentes continuent d'être amorti, diminuant ainsi leur valeur nette. En 2023 , il a été acquis des ordinateurs portables.

FONDS DEDIES

Les sommes inscrites au passif en fonds dédiés sont inscrites en contrepartie en charge dans le compte « reports en fonds dédiés » du compte de résultat. Elles sont rapportées en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des projets.

Pour rappel, les fonds dédiés correspondent à la partie des ressources dédiées par des financeurs à des projets définis, qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être complètement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés ne peuvent pas être utilisés à un autre usage que celui défini.

Les fonds dédiés reportés en 2023 au passif du bilan pour un montant de 110 k€, présentent une baisse de 233 k€ comparé à ceux reportés fin 2022.

En effet, l'analyse des fonds dédiés a fait ressortir des soldes historiques pour lesquels aucun mouvement n'ont été constatés depuis des années et sans identification d'engagements de dépenses précis à venir. Aussi, il a été décidé de reprendre ces fonds non justifiés (notamment fonds dédiés parrainage à hauteur de 260 K€). Les fonds dédiés au 31/12/2023 correspondent ainsi uniquement aux ressources affectées en 2023 par des financeurs à des projets définis qui n'ont pas pu être utilisées sur l'exercice.

TRESORERIE

Total Trésorerie : 1 200 260 €

On peut constater une augmentation de la trésorerie de 119 k€ entre 2022 et 2023 qui s'explique en partie par le virement destiné aux Philippines reporté à début 2024 (278 K€).

Les livrets de placement de trésorerie, dédiés aux associations, détenu par Caméléon Association France totalisent 737 469 € ,en cohérence avec le niveau de report à nouveau de 700 K€.

POLITIQUE DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de l'Association servent à garantir la stabilité financière de CAMELEON.

Le Conseil d'Administration a fixé le seuil plancher de fonds propres à sécuriser à 9 mois de fonctionnement de l'Association. Pour une année complète en 2023 , les frais de fonctionnement s'élèvent à 605 k€, ce qui équivaut à 457 k€ pour un prorata de 9 mois.

Les fonds propres atteignent 1125 k€ (dont 701 k€ de report à nouveau) à fin 2023.

Nous sommes donc au-dessus du seuil minimum, en conformité avec les règles définies par le Conseil d'Administration et garantissons ainsi la stabilité financière de la structure.

Au vue du niveau important de report à nouveau et de la volonté de consacrer ces fonds propres à des projets structurant pour l'association , le conseil d'administration propose l'affectation d'une partie des reports à nouveau et le résultat 2023 (209 K €) en réserve pour projets de l'entité .

COMPTE DE RESULTAT 2023

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations <i>756000 – COTISATIONS</i>	10 360 <i>10 360</i>	10 609 <i>10 609</i>	- 249 <i>- 249</i>	-2.35% <i>-2.35%</i>
Ventes de biens et de services	10 578	58 425	- 47 847	-81.89%
Ventes de biens Ventes de prestations de services	10 578	58 425	- 47 847	-81.89%
Produits de tiers financeurs	1 282 532	1 581 224	- 298 692	-18.89%
Concours publics et subventions d'exploitation Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom Ressources liées à la générosité du public Contributions financières Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges Utilisation des fonds dédiés Autres produits	366 058 475 570 440 905 343 005 93	180 977 443 574 956 673 581 603 130	185 081 31 996 515 769 238 598 37	102.27% 7.21% -53.91% -41.02% -28.48%
Total I	1 646 568	2 231 991	- 585 423	-26.23%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises Variation de stock Autres achats et charges externes	126 727	104 066	22 661	21.78%
Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux dépréciations Dotations aux provisions Reports en fonds dédiés Autres charges	520 339 13 406 339 663 117 548 4 406 109 823 14	1 227 055 3 709 271 123 105 776 2 652 343 005 80	- 706 717 9 697 68 540 11 773 1 754 233 182 65	-57.59% 261.47% 25.28% 11.13% 66.15% -67.98% -82.26%
Total II	1 231 927	2 057 465	- 825 539	-40.12%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	414 642	174 526	240 116	137.58%
PRODUITS FINANCIERS				
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Repr./ provisions, dépréciations et tranferts charges Différences positives de change Produits nets / cessions de valeurs mobilières de placement	9 979	3 112	6 867	220.67%
Total III	9 979	3 112	6 867	220.67%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes / cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	-	-	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	9 979	3 112	6 867	220.67%
3. RESULTAT COURANT avant impôt	424 621	177 638	246 983	139.04%

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 016			
Sur opérations en capital				
Reprises provisions, dépréciations et transferts charges				
Total V	1 016	-	1 016	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	200 000	439	199 561	45456.01 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions	14 724		14 724	
Total VI	214 724	439	214 285	48809.83 %
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 213 708	- 439	- 213 269	48578.45 %
Participation des salariés (VII)				
Impôts sur les bénéfiques (VIII)	2 134	500	1 634	326.80%
Total des produits (I + III + V)	1 657 563	2 235 103	- 577 540	-25.84%
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))	1 448 785	2 058 404	- 609 620	-29.62%
EXCEDENTS OU DEFICITS	208 778	176 699	32 080	18.15%

PRODUITS

Total Produits : 1 657 563 €

L'année 2023 a vu la baisse des produits d'exploitation de 577 k€ par rapport à 2022.

Ventes de biens et de services.

Le niveau des produits liés à la mission sociale France facturée est en baisse du fait d'un nombre plus faible d'actions menées. Cependant 91 ateliers de sensibilisation auprès de 1000 enfants et 68 encadrants ont malgré tout été organisés.

Par ailleurs, les recettes reçues grâce au festival Montagne et Musique organisé par Cocktail Scandinave, de 45 K€ ont été classés en Mécénat cette année, contrairement aux fonds reçus en 2022 (39 K€) classés eux en vente de biens et services.

Produits des tiers financeurs

Les fonds obtenus cette année des tiers financeurs sont en baisse de 298 k€ passant de 1581 k€ à 1281 k€ comparé à 2022.

Les **concours publics et les contributions financières** s'élèvent à 366 058 € soit une progression de 185 081 € par rapport à l'exercice 2022 qui s'explique principalement par l'évolution de la subvention AFD.

En effet, Caméléon a signé le 28/11/2023 une nouvelle convention dans le cadre de la poursuite du programme. Or, cette convention porte sur la période du 1/09/2022 au 31/08/2025. Aucun Produit à recevoir n'avait été constaté en 2022. Ainsi, sur l'exercice 2023, c'est la quote-part du 1/09/2022 au 31/12/2023 qui est comptabilisée.

Les autres fonds publics se chiffrent à 54 166 € soit une progression de 15 742 € par rapport l'année 2022. Ils se décomposent comme suit :

Région Ile De France : 4 166 €

Cité Educative Aulnay-sous-Bois : 16 666 €

Direction Générale de la Cohésion Sociale : 33 333 €

Les fonds issus de la générosité du public augmentent légèrement (+32 k€) .

Les dons sont en hausse (+26K€).

Les cadeaux stables et les parrainages des particuliers sont en légère baisse (- 9 k€). Les parrains et marraines ont permis aux antennes et relais de CAMELEON en Europe (France, Luxembourg, Suisse, Belgique, Andorre, USA) de collecter 248 k€, soit une légère baisse de 3.5% par rapport à l'année 2022 (257k€).

Le mécénat d'entreprise est en hausse de 15k€. Cette hausse est due au reclassement du produit issu du Festival Montagne et Musique de 45 K€ sur cette ligne. La variation réelle des produits liés au mécénat est donc en baisse.

Les contributions affectées aux Missions Sociales Philippines diminuent elles drastiquement (- 516 K€) du fait de l'arrêt du passage des flux du MAEE via Caméléon Association France.

La reprise des fonds dédiés se chiffre à 343 005 € contre 581 603€ en 2022, soit une baisse de 238 K€.

L'analyse de ces fonds a fait ressortir des soldes historiques sans mouvement constaté depuis des années et sans identification d'engagements de dépenses précis à venir. Aussi, il a été décidé de reprendre ces fonds non justifiés (notamment fonds dédiés parrainage à hauteur de 260 K€).

CHARGES

Total Charges : 1 448 785 €

Les **charges d'exploitation** (hors charges à destination des Philippines) s'élèvent à 602 k€ contre 487 k€ en 2022, soit une augmentation de 23% (+ 114K€).

La majorité (78%) de cette hausse est liée à l'évolution des charges salariales et contributions patronales et taxes associées. L'augmentation de l'effectif moyen passant de 5.34 à 7.47, l'augmentation des salaires pour faire face à l'inflation, le versement pour la première fois de la taxe sur les salaires, expliquent cette variation. L'autre augmentation significative de charge d'exploitation est la prestation de DAF en temps partagé mis en place en 2023.

Le **report en fonds dédiés** de 109 823 €, en baisse par rapport à 2022, correspond à la part des subventions affectée à l'exercice mais non utilisée au cours de l'année. Ils sont destinés à être utilisés au cours des prochaines années. En 2023, CAMELEON a reporté :

- 0€ au titre de la subvention AFD ;
- 108 275.86€ sur les contributions financières destinées à la mission sociale aux Philippines ;
- 1 547.6 € sur les fonds issus de la générosité du public (dont 1169.03 € de parrainages)

Les **fonds versés aux Philippines** en 2023 sont en baisse par rapport à 2022 de 706 k€. En effet , courant 2023 le MAEE a décidé que les fonds précédemment versé à CHL pour Caméléon Association France afin d'être reversés aux Philippines seraient désormais versés directement aux Philippines.

Le **montant des charges exceptionnelles** s'est élevé à 214 724 € en 2023. Ces charges se composent pour l'essentiel de la constatation de la créance de CHL devenue irrécouvrable sur l'exercice au titre du financement du MAEE pour 200 k€..

Pour rappel, le MAEE du Luxembourg finance les programmes aux Philippines à hauteur de 900 K€ par site sur la période allant du 1/09/2020 au 31/08/2023. Ces fonds sont collectés par l'association CHL (Coopération Humanitaire Luxembourg) qui jusqu'à présent les reversait à Caméléon France avant transfert à Caméléon Philippines. Cela représente ainsi 1 800 K€ sur l'intégralité de la période. La dernière tranche de 600 K€ a été comptabilisée en 2022 en engagement à hauteur de 200 K€ sur 2022 et 400 K€ sur 2023. Or, le MAEE a décidé courant 2023 que les fonds devaient directement être transmis par CHL à Caméléon Philippines. Il en résulte que la créance de 600 K€ dans les comptes au 31/12/2022 est devenue irrécouvrable. L'engagement 2024, qui figurait en PCA, a été annulé pour 400 K€. Il demeure 200 K€ au titre de 2022 qui ne seront jamais recouverts.

Le produit de 200 K€ relatif à l'exercice 2022 n'avait à tort pas fait l'objet d'un report en fonds dédiés. Il en résulte, en 2023, la dépréciation de la créance pour la quote-part 2022 à savoir 200 K€.

RESULTAT : 208 778 €

Le compte de résultat montre un bénéfice de 209 k€ pour l'année 2023.

Il est issu majoritairement du résultat d'exploitation de 414 k€ .

En effet les charges d'exploitation ont baissé de 40 % comparé à 2022 alors que les produits n'ont baissé que de 26%. Ces variations significatives sont majoritairement liés aux changements de versement des fonds du MAEE et au retraitement des fonds dédiés dont l'impact positif (233 K€) sur le résultat vient renforcer un résultat d'exploitation déjà positif (181 k€).

Ce résultat d'exploitation est dégradé de la charge exceptionnelle pour créance irrécouvrable.

CROD ET CER 2023

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2023	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- Ressources liées à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	10 360	10 360	10 609	10 609
1.2 Dons, legs et mécénats				
- Dons manuels	359 477	359 477	350 867	350 867
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats	116 093	116 093	92 707	92 707
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 274	2 274	41 198	41 198
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	440 905		956 673	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	19 392		20 469	
3- Subventions et autres concours publics	366 058		180 977	
4- Reprises sur provisions et dépréciations				
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	343 005	259 120	581 603	346 404
Total	1 657 563	747 323	2 235 103	841 785
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	153 633	32 578	143 021	6 155
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	136 532	63 852	127 223	67 249
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	520 339	193 980	1 227 055	319 116
2- Frais de recherche de fonds				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	51 192	51 192	26 675	26 675
2.1. Frais de recherche d'autres ressources	75 601		93 541	
3- Frais de fonctionnement	188 021	111 476	94 732	79 585
4- Dotations aux provisions et dépréciations	211 510		2 652	
5- Impôts sur les bénéfices	2 134		500	
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	109 823	1 548	343 005	259 120
Total	1 448 785	454 625	2 058 404	757 901
EXCEDENTS OU DEFICITS	208 778	292 698	176 699	83 885

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1- Missions sociales		
1.1 Réalisées en France	32 578	6 155
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	63 852	67 249
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	193 980	319 116
2- Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	51 192	26 675
2.1. Frais de recherche d'autres ressources		
3- Frais de fonctionnement	111 476	79 585
Total des emplois	453 078	498 780
4- Dotations aux provisions et dépréciations		
5- Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 548	259 120
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	292 698	83 885
Total	747 323	757 901
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1- Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	10 360	10 609
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	359 477	350 867
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats	116 093	92 707
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 274	41 198
Total des ressources	488 203	495 381
2- Reprises sur provisions et dépréciations		
3- Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	259 120	346 404
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	747 323	841 785

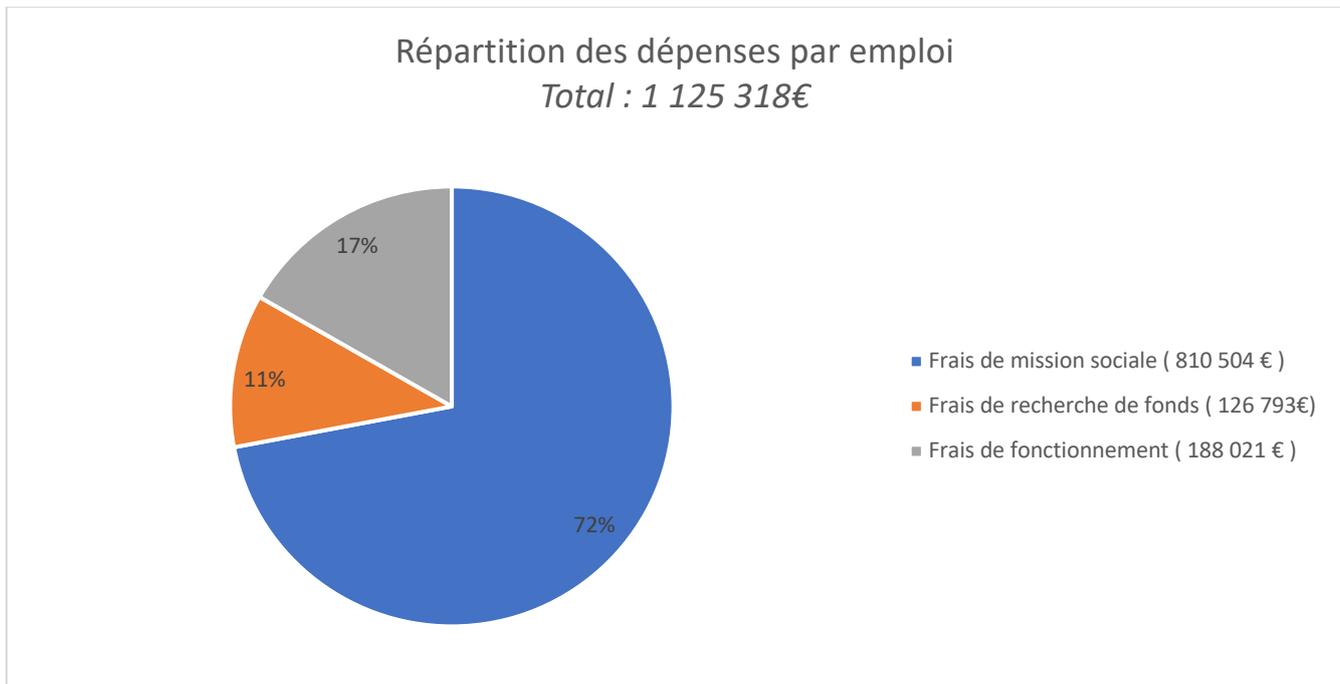
Le **Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)** présente les dépenses classées par destination. Ce sont les actions réalisées par l'Association et les produits qui ont permis de les financer. Il présente également la part des dépenses et produits qui est liée à l'appel à la générosité du public.

Le **Compte Emploi annuel des Ressources (CER)** présente les fonds issus de la générosité du public selon leur emploi et leur origine. Cet état nous permet d'identifier les actions réalisées par l'Association avec ces fonds.

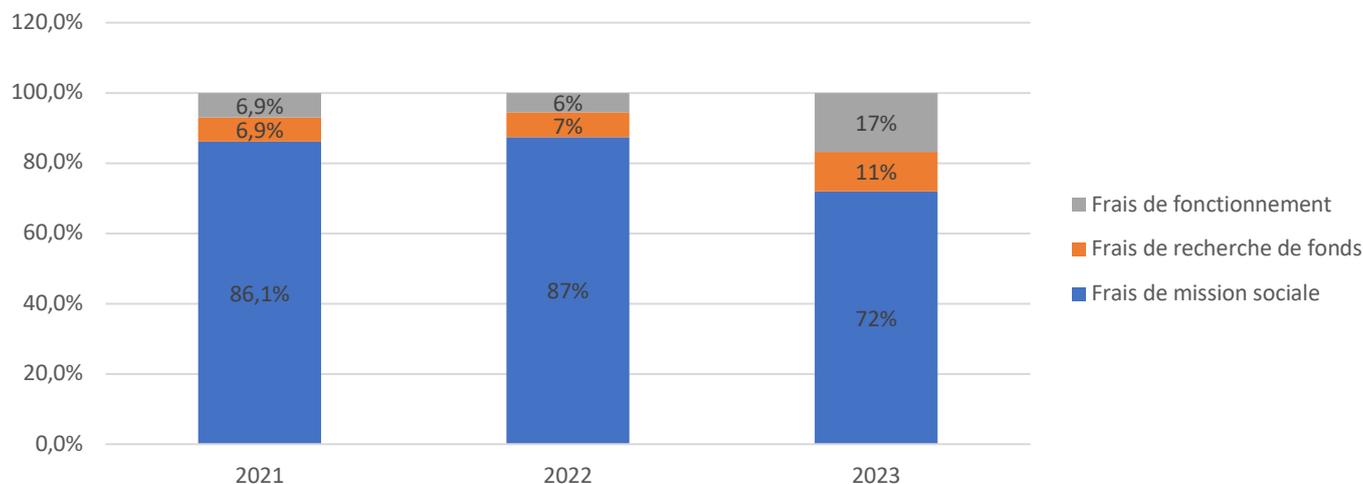
A noter que l'appel à la générosité du public comprend toutes les ressources financières provenant de personnes physiques ; dans notre cas de donateurs privés (parrainages, dons mensuels ou ponctuels, cotisations, recettes des manifestations, ventes d'artisanat et de livres).

I. Analyse du CROD

A. Charges par destination



Evolution des dépenses par destination (2021 - 2023) en % du total des dépenses

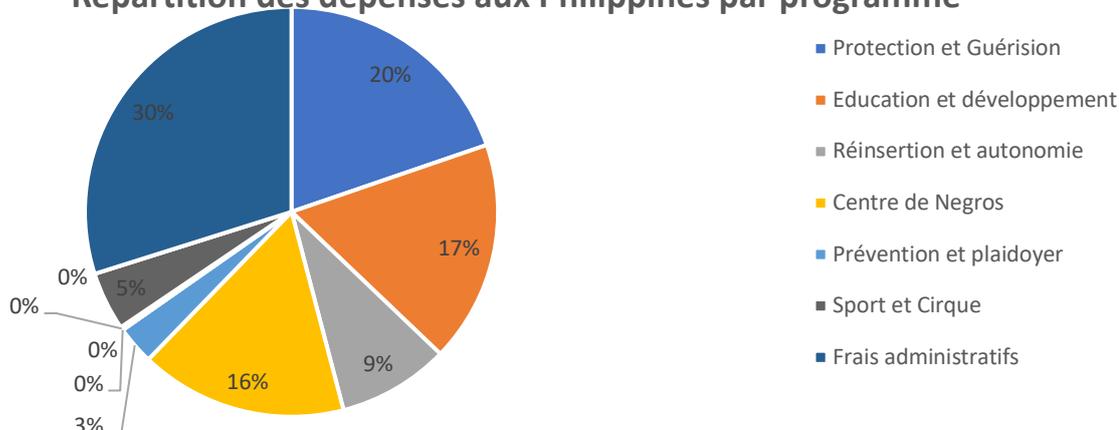


1. Frais de mission sociale

En 2023, CAMELEON Association France a consacré **72% de ses dépenses décaissées aux missions sociales**. Ces dépenses sont majoritairement réalisées aux Philippines ou à destination des Philippines (656 K€, soit 81 % des dépenses pour la mission sociale), la valeur de ces dépenses est en baisse par rapport à 2022 du fait du versement désormais fait directement par le MAEE du Luxembourg aux Philippines. Le reste est réservé pour la mission sociale France, en augmentation de 10K€ par rapport à 2022.

Pour affiner l'analyse des dépenses décaissées au profit des Philippines, le graphe ci-dessous présente la répartition des dépenses 2023 aux Philippines par programme d'affectation.

Répartition des dépenses aux Philippines par programme



On constate sur l'année 2023 une augmentation des dépenses aux Philippines d'environ **13 %**, passant de 70 880 K Php (pesos philippins) à 80 305 K Php (pesos philippins). Les hausses significatives se retrouvent dans les dépenses des programmes « Protection et Guérison », « Education et Développement », et « Sport et Cirque ».

Le cœur de notre action en faveur des jeunes filles victimes de violences sexuelles, constitué des programmes « Protection et Guérison » et « Réinsertion & Autonomie » (incl. Frais du Centre de Negros), représente 44% des dépenses de CAMELEON Philippines contre 47 % en 2023. La proportion des dépenses affectées au centre de Negros est restée stable en 2023 après avoir doublé en 2022. Les dépenses du programme « Protection et Guérison » sont en hausse du fait notamment de l'augmentation du budget repas et d'une réaffectation plus fine des dépenses entre les programmes. Autre programme majeur, le programme « Education & Développement », représente 18% des dépenses cette année, 15 nouveaux bénéficiaires y ont été inscrit. Le programme « Cirque et Sport » a vu ses dépenses augmenter de 68 % et représente plus de 4% des dépenses totales. De nombreux événements du cirque Caméléon, et l'affectation des dépenses du Summer Camp expliquent cette augmentation.

Les frais administratifs ont augmenté de 16% et représentent 30% des dépenses de CAMELEON Philippines contre 29% en 2022. Est classé dans les frais administratifs, l'amortissement des immobilisations. C'est le poste le plus important en valeur, il représente 35% des frais administratifs, mais il reste stable par rapport à 2022. Il s'agit d'une particularité de l'approche Philippines de la présentation des comptes et ne représente pas de frais ou dépenses à proprement parler.

Les augmentations principales en valeur se situent au niveau des coûts salariaux qui représentent 33% des frais administratifs. Plusieurs embauches faites cette année (RH, Resp. réinsertion, Directeur de programme, autres) expliquent cette hausse. Les honoraires professionnels représentent 4% des frais administratifs en 2023 contre 13% en 2022. Les dépenses en 2022 étaient inhabituellement élevées du fait du financement de l'étude d'impact menée par l'université des Philippines.

2. Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à **11%** des dépenses décaissées en 2023 (hors report en fonds dédiés), proportion en hausse par rapport à 2022. Le niveau des dépenses sociales ayant baissé du fait du versement du MAEE en direct aux Philippines, cela génère une augmentation du % des frais de recherche de fonds puisque le périmètre de comparaison diminue.

Par ailleurs les clés de répartition utilisées pour ventiler les dépenses sont basées en 2023 sur la comptabilité analytique mise en place pour cet exercice comptable. Elles sont donc différentes de celles utilisées en 2022.

En valeur absolue, les frais de recherche de fonds issus de la générosité du publique augmentent mais ceux destinés à la levée des autres fonds diminuent, au total les fonds destinés à la recherche de fonds diminuent en 2023 (-7 K€).

3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'élèvent à **17%** des dépenses décaissées (hors report en fonds dédiés), proportion en hausse par rapport à 2022, pour les mêmes raisons que les frais de recherche de fond. Les dépenses de communication notamment sont affectées en frais de fonctionnement dans une proportion plus importante comparé à 2022. Par ailleurs, une part importante d'ingénierie financière est supportée par la France au profit des Philippines pour des fonds ne transitant plus par la France, ce qui impacte défavorablement ce ratio.

B. Ressources par Origine

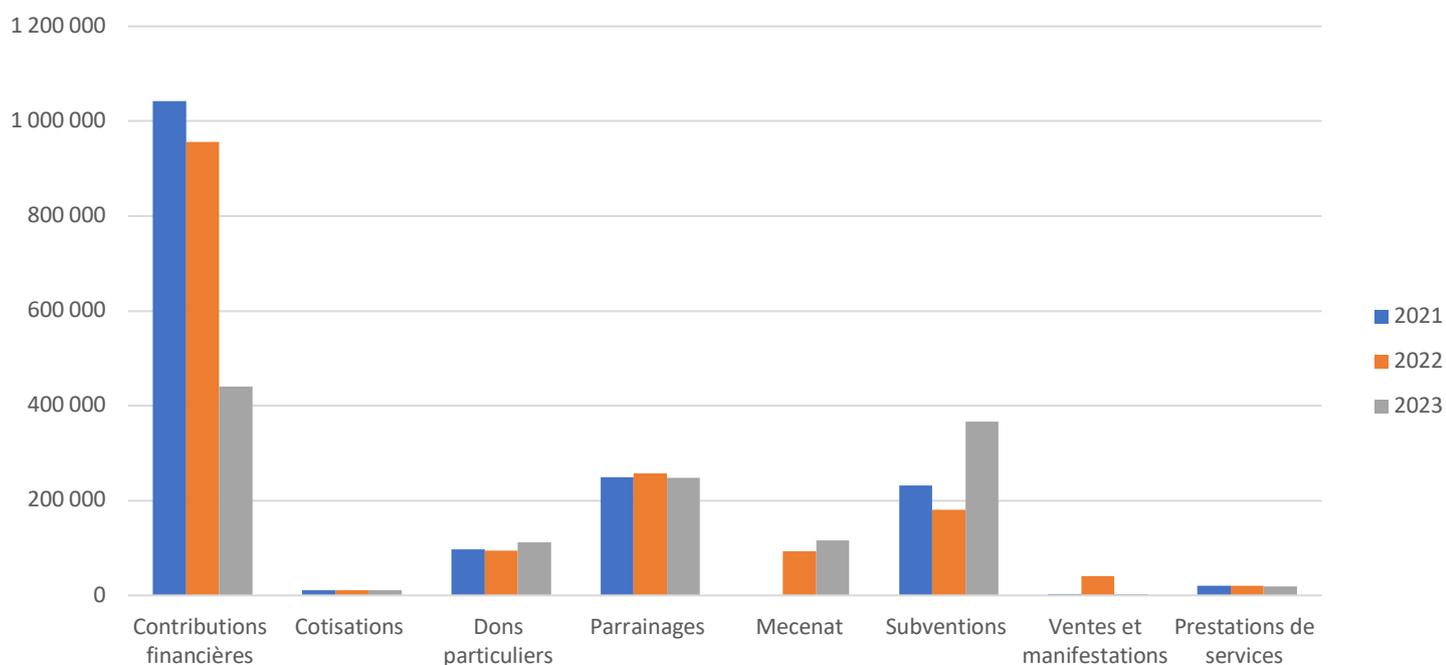
1. REPARTITION DES FONDS COLLECTES PAR CAMELEON ASSOCIATION FRANCE EN 2023 PAR NATURE

Répartition des fonds collectés par nature

Total : 1 314 559 €



Evolution de la répartition des fonds collectés par nature (2021 - 2023)



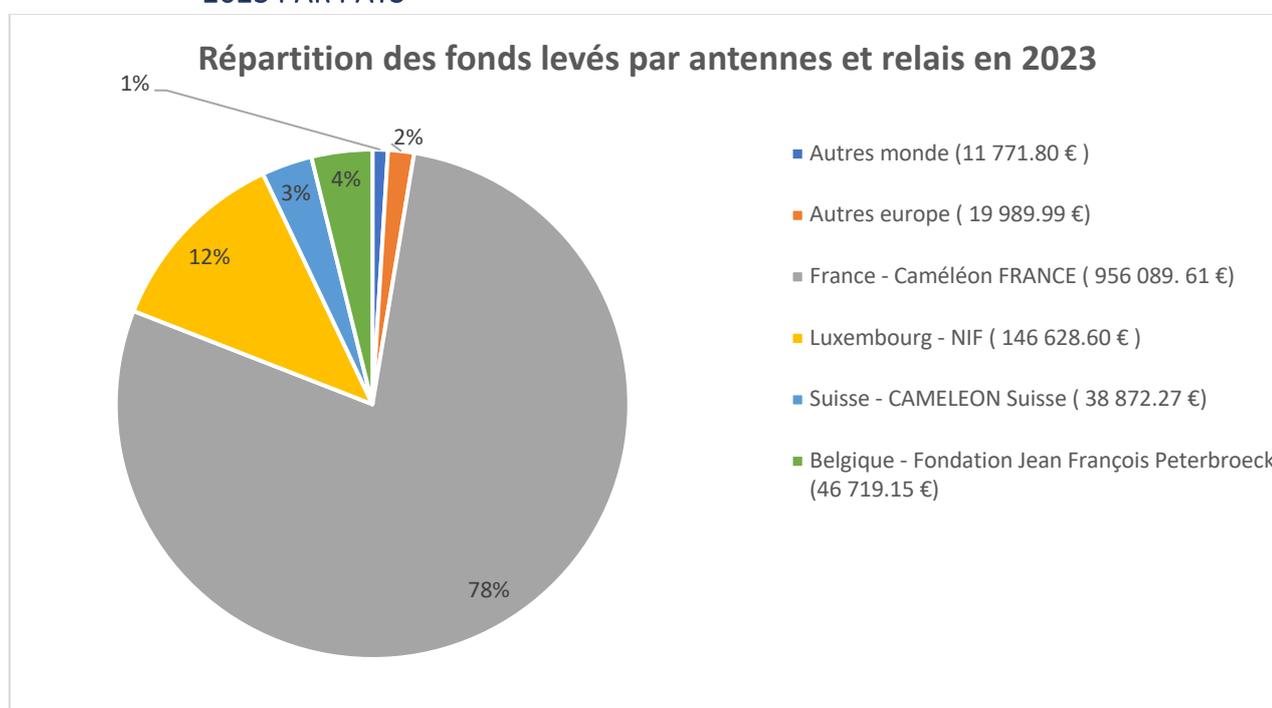
Les fonds collectés en 2023 s'élèvent à 1,3 M€, soit en baisse par rapport à l'année 2022, du fait du versement en direct des fonds du MAEE du Luxembourg aux Philippines.

Ils sont majoritairement, et à part quasi équivalente, composés des contributions financières (27%) et de subventions publiques (22%) .Les parrainages et dons des particuliers représentent 15 %. Ce sont les trois grandes composantes des fonds collectés.

Les fonds issus du parrainage (inclus cadeaux et dons spécifiques faits aux filleules) restent stables sur les 3 dernières années, les subventions augmentent en 2023 avec la signature d'une nouvelle convention avec l'AFD. Les contributions financières baissent du fait des changements de versement des fonds du MAEE.

Le mécénat augmente en 2023 du fait du transfert des fonds issus du Festival Montagne et Musique de la rubrique « ventes et manifestation » vers « Mécénat ».

2. REPARTITION DES FONDS COLLECTES PAR CAMELEON ASSOCIATION FRANCE EN 2023 PAR PAYS



Les fonds levés par CAMELEON proviennent majoritairement de la France après l'arrêt du versement à la France des fonds du MAEE du Luxembourg.

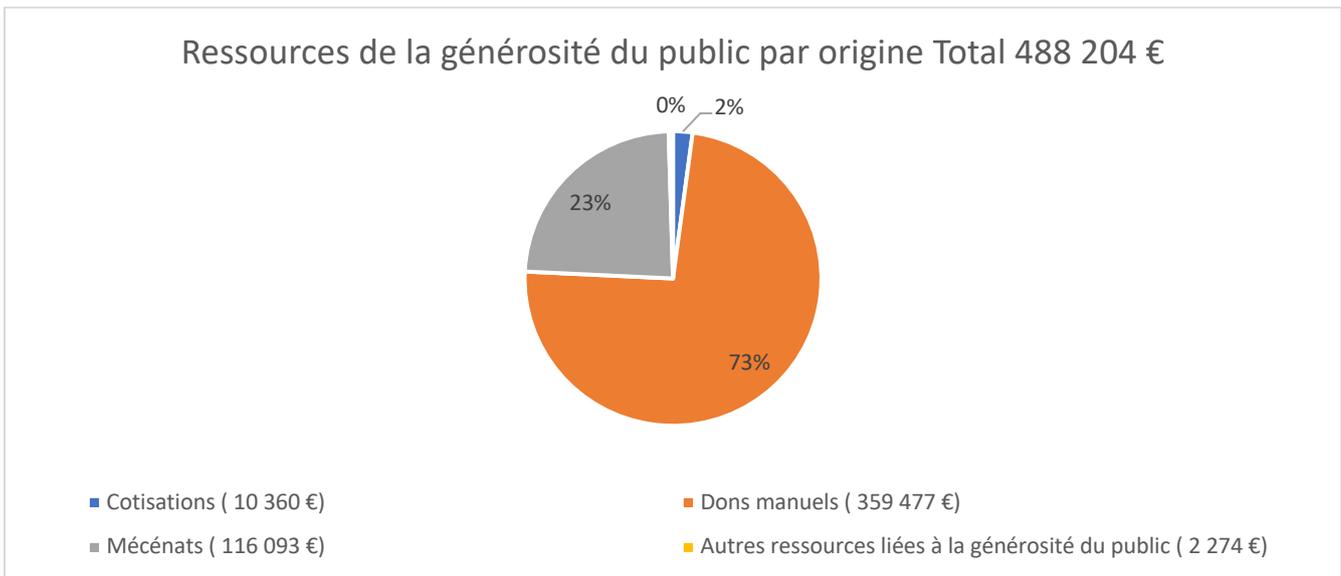
3. DETAIL DES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES OBTENUES EN 2023 POUR LES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

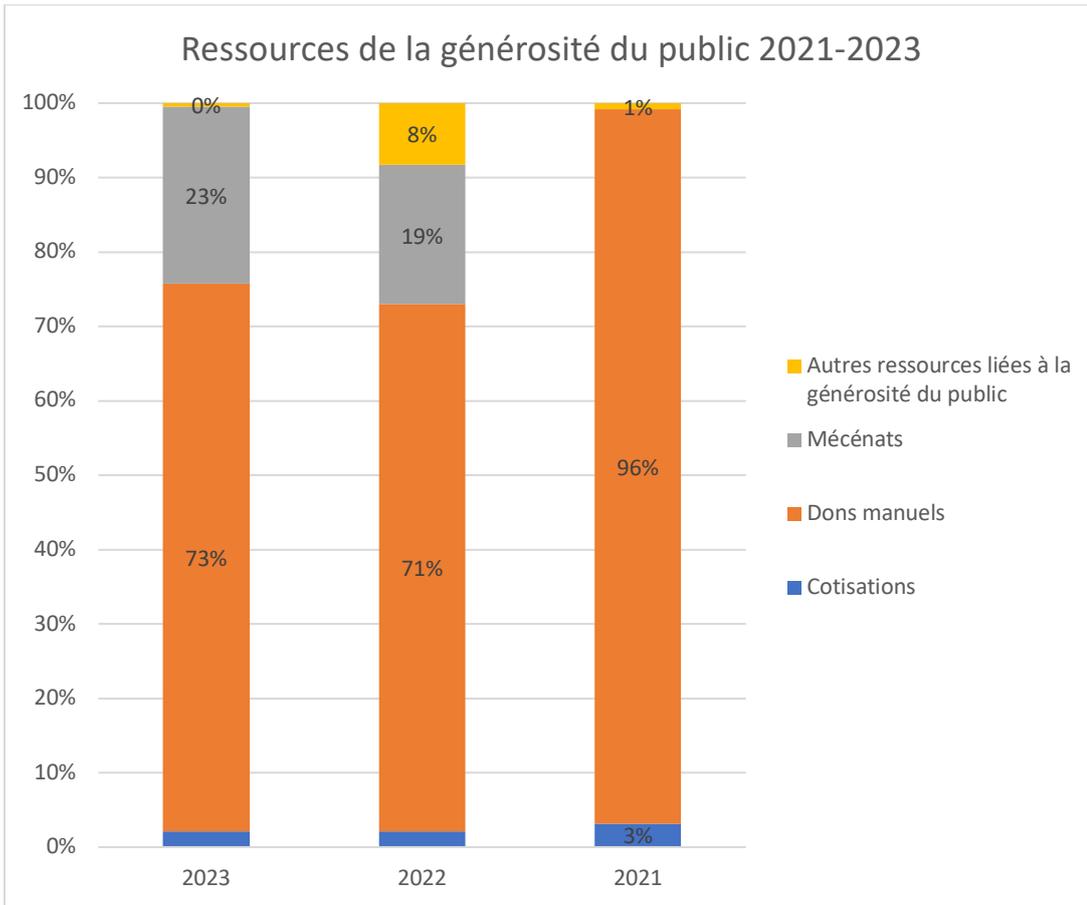
	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics Subvention d'exploitation Subvention d'équilibre Subvention d'investissement			20 000		700 000	720 000
Total			20 000		700 000	720 000

Collectivités Territoriales : 10 000 € Région Ile de France et 10 000 € Cité Educative Aulnay Sous Bois
Autres : AFD pour 700 000 €

Entité	Montant	Mission
FONDATION SANCTA DEVOTA	5 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
LA VOIX DE L'ENFANT	2 000.00 €	Contributions financières affectées MSF
LA VOIX DE L'ENFANT	2 000.00 €	Contributions financières affectées MSF
VMware Foundation	207.35 €	Contributions financières non-affectées hors engagement
VMware Foundation	207.35 €	Contributions financières non-affectées hors engagement
FONDATION AIR FRANCE	12 500.00 €	Contributions financières affectées MSF
La boutique du personnel	10 000.00 €	Contributions financières non affectées
FONDATION DE FRANCE	51 745.00 €	Contributions financières affectées MSF
La main tendue	160.68 €	Contributions financières non-affectées hors engagement
FONDATION NIF	83 367.00 €	Contributions financières affectées MSP
FONDATION NIF	55 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
LA VOIX DE L'ENFANT	3 000.00 €	Contributions financières affectées MSF
LA VOIX DE L'ENFANT	5 500.00 €	Contributions financières affectées MSF
OMBRIE STIFTUNG SANTE	20 192.99 €	Contributions financières programme santé
Fondation pour l'Enfance	8 460.00 €	Contributions financières affectées MSF
La Boutique du Personnel de Glisy (Clarins)	1 000.00 €	Contributions financières non affectées
CITE EDUCATIVE AULNAY SOUS BOIS	10 000.00 €	Subventions affectées à la Mission Sociale France
LA VOIX DE L'ENFANT	2 500.00 €	Contributions financières affectées MSP
LA VOIX DE L'ENFANT	750.00 €	Contributions financières affectées MSF
FONDATION SANCTA DEVOTA	5 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
FONDATION JEAN-FRANCOIS PETERBROECK	30 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
FONDATION RAJA	15 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
Dômes Pharma	15 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
LA VOIX DE L'ENFANT	3 000.00 €	Contributions financières affectées MSF
FONDS MEYER LOUIS DREYFUS	60 000.00 €	Contributions financières affectées MSP
FONDATION DE FRANCE	25 000.00 €	Contributions financières affectées MSF
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	300 000.00 €	Projet AFD REHAB Passi
FONDATION DE FRANCE	53 770.00 €	Contributions financières affectées MSF

II. Analyse du compte Emploi des Ressources collectées auprès du Public.

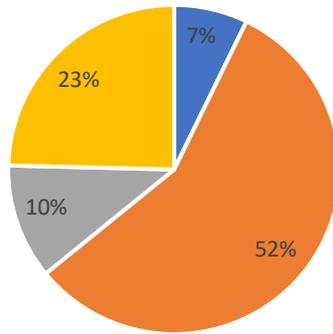




On peut remarquer que les fonds issus de la générosité du public sont majoritairement issus de dons manuels correspondant aux parrainages et aux dons manuels de particuliers. Le mécénat est en progression par rapport à 2022 du fait du reclassement en mécénat des fonds en provenance du festival Montagne et Musique.

Le CER présente en 2023 un excédent de la générosité du public de 293k€, en forte hausse par rapport à 2022.

Emploi de la générosité du public par destination Total 453 078 €



- Mission sociale France (32 578 €)
- Mission sociale Philippines (257 832 €)
- Frais de recherche de fonds (51 192€)
- Frais de fonctionnement (111 476 €)

Le pourcentage des frais de fonctionnement par rapport au total des emplois de fonds issus de la générosité est de 23 % contre 16 % l'année dernière. Les clés de répartition utilisées pour ventiler les dépenses sont basées en 2023 sur la comptabilité analytique mise en place pour cet exercice comptable. Elles sont donc différentes de celles utilisées en 2022. Ces dernières restent cependant à affiner. Les dépenses de communication notamment sont affectées en frais de fonctionnement dans une proportion plus importante comparé à 2022.

Le pourcentage des coûts d'appel à la générosité par rapport au total des fonds issus de la générosité est de 10.4% contre 5.4% l'année dernière. Le ratio a pour but de démontrer le rapport entre les emplois engagés pour obtenir des fonds et les ressources collectées auprès du public. Les frais d'appel à la générosité du public sont en hausse de 24 k€ par rapport à 2023 , du fait de la révision des clés de répartition utilisés qui sont désormais basé sur la comptabilité analytique mis en place en 2023.

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Notre modèle économique repose sur une diversification de nos sources de financement avec environ 27% de fonds publics, 42% de fonds privés, et 30% provenant des particuliers via les parrainages, les dons ou lors d'événements. Au total, la très grande majorité de notre budget est assuré par des dons pérennes (parrainages ou soutiens de partenaires privés et bailleurs fidèles). Diversifier l'origine géographique de nos financements aussi bien en Europe qu'à l'International fait également partie de notre stratégie.

Les contributions volontaires en nature, notamment le bénévolat et les mécénats de compétences, sont une ressource importante de l'Association .

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023	31/12/2022		
Bénévolat	56 858	87 124	-	28 266
Prestations en nature	159 626	424 935	-	265 309
Dons en nature	2 252	4 384	-	2 132
TOTAL	218 736	516 443	-	295 707
CHARGES DES CONTRIBUTIONS				
Secours en nature	2 252	4 384	-	2 132
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature	159 626	424 935	-	265 309
Personnel bénévole	56 858	87 124	-	28 266
TOTAL	218 736	516 443	-	295 707

La valorisation des contributions volontaires se décompose comme suit et se retrouve dans les comptes hors bilan:

- personnel bénévole : 56 858 €
- mise à disposition gratuite de prestations : 159 626 €
- secours en nature : 2 252 €

Valorisation des heures bénévoles :

3 159 heures correspondant à des missions réalisées en France et aux Philippines valorisées en fonction d'un taux horaire applicable (allant de 16€ à 26€).

La mise à disposition gratuite de prestations regroupe du mécénat de compétences en informatique, comptabilité, fiscalité, gouvernance, communication ainsi que la participation des collaborateurs d'entreprise à des journées solidaires.

Elle vise également l'expédition des colis aux Philippines, la gestion du site internet et la mise à disposition d'adresses mails. La forte variation à la baisse est dû au montant anormalement haut en 2022 avec la réalisation et la diffusion du clip de la campagne #Le partage, ainsi que la campagne d'affichage qui représentaient 349 K€. Si l'on met de côté ces actions en 2022, la fourniture de prestation en nature augmente en 2023.

Le secours en nature correspond à des dons en nature et notamment une ristourne sur l'assurance pour un montant de 450 € et des dons en nature envoyés aux Philippines pour un montant de 1 802 euros.

COMPARAISON BUDGET 2023 / REEL 2023

	MONTANT EN €			MONTANT EN €	
	2023	2023		2023	2023
CHARGES	Budget	REEL	PRODUITS	Budget	REEL
60 - Achats	9 784	4 864	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	79 870	20 938
61 - Loyer et charges	28 890	84 655	74 - Subventions et Mécénat d'entreprises	1 462 822	915 004
62 - Autres services extérieurs	167 154	37 208	75 - Autres produits de gestion cour	354 343	367 622
63 - Impôts et taxes	5 282	13 406	76 - Produits financiers	1 000	9 979
64 - Personnel	452 035	457 211	Utilisation des fonds dédiés		343 005
65 - Autres charges de gestion courante			77 - Produits exceptionnels		1 016
FONDS ATTRIBUES	1 192 815	520 339	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNE	1 898 035	1 657 564
68-Dotation aux amortissements	3 615	4 406	RESULTAT BENEFICE	38 460	208 780
Report en fonds dédiés		109 823			
Autres charges et charges exceptionnelles		214 738			
Impot sur les bénéfices		2 134			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	1 859 575	1 448 784			
PERTE					

ANALYSE DES ECARTS SUR LES CHARGES

Les charges réelles sont inférieures au budget du fait des fonds du MAEE ne transitant plus par la France, la ligne fonds attribués est donc nettement inférieure au budget, et une charge exceptionnelle a été constatée. Les autres services extérieurs sont en retrait par rapport aux budgets car certaines ont été reculées dans l'attente de la conclusion du plan stratégique. Les impôts et taxes sont supérieurs du fait de la taxe sur les salaires qui a été versée pour la première fois en 2023.

ANALYSE DES ECARTS SUR LES PRODUITS

Les produits liés aux manifestations (Festival Montagne & Musique : 45 k€) ont été classés dans les comptes clôturés en mécénat et non en vente de produits fini comme dans le budget.

Le poste Subvention et mécénat comprenait en budget 600k € du MAEE qui a été versé directement aux Philippines.